



**L'ÉRABLE**  
TERRE DE CRÉATIVITÉ

**ON CULTIVE L'AVENIR**

Plan de diversification et de développement économique

MRC de L'Érable

Bilan au 31 décembre 2011

## Retour sur le plan de diversification et de développement économique

Le plan de diversification et de développement économique a été adopté par la MRC de L'Érable le 18 juin 2008 à la suite de la signature, en mars 2008, d'un contrat avec le MAMROT visant le soutien des villes et des régions en difficultés économiques et ayant un caractère « monoindustriel ».

Le plan d'action issu de cette démarche a été conçu de façon à venir appuyer les organisations et les initiatives déjà en place plutôt qu'à recréer une nouvelle dynamique complètement indépendante des priorités et processus existants. Ainsi, les chantiers de travail ont été appuyés sur les domaines d'activité du CLD de l'Érable et les instances de concertation du CLD se sont vues intégrées au processus de mise en œuvre du plan de diversification et de développement économique.

La stratégie de soutien aux municipalités dévitalisées est venue intégrer les préoccupations de développement de la municipalité de Villeroy à la démarche déjà entreprise par la MRC. Le plan de diversification n'a pas fait l'objet de modifications mais celle-ci s'est dotée d'un plan d'action afin d'établir ses propres priorités de développement.

Le plan de diversification et de développement économique a également été jumelé au déploiement de la mesure FAMM coordonnée par le MDEIE et destinée à soutenir les entreprises dans leurs stratégies de diversification.

Le comité de pilotage, regroupant des maires et des représentants des différents chantiers de travail, s'est réuni à plusieurs occasions afin de suivre l'évolution de la démarche et d'autoriser le financement des projets présentés soit dans le cadre du FAMM, du FSTD ou pour appuyer la municipalité de Villeroy dans son développement.

## Synthèse des résultats

Le bilan détaillé présenté à la section suivante permet d'apprécier les efforts et les résultats obtenus dans les quatre chantiers de travail priorités dans le plan de diversification et de développement économique de la MRC. Au-delà de ceux-ci, il est possible de faire ressortir quelques éléments importants qui ont eu un impact majeur sur le développement de la MRC soit :

- **LE PROCESSUS**

L'organisation du plan et du processus a fait en sorte que les mesures d'aide ont pu réellement jouer leurs rôles d'appui, d'effet levier et de facteur déterminant. Grâce au processus, les priorités du territoire ont pu se matérialiser et les efforts de mobilisation ont pu être optimisés. La souplesse des modalités des différentes mesures combinée avec l'intégration de celles-ci au processus et priorités du milieu auront eu un impact sans précédent sur la dynamique du territoire.

- **LE PDZA**

L'élaboration du Plan de développement de la zone agricole constitue une étape historique dans le développement et l'occupation du territoire de la MRC de L'Érable.

- **LE POSITIONNEMENT**

Les efforts derrière le positionnement du territoire, véritable campagne de marketing de la MRC, auront des impacts structurants pour plusieurs années. La fierté des gens et leur sentiment d'appartenance sont particulièrement ciblés dans le cadre de ce projet.

- **PORTRAIT COMMERCE ET SERVICES**

Pour la première fois, le territoire se dote d'une image complète des activités commerciales dans la MRC, ce qui permettra au milieu d'organiser son développement en fonction de ses forces et de ses défis.

- **PARC RÉGIONAL**

Longtemps attendue, la création du parc régional n'aurait pas été possible sans l'appui du FSTD. Le parc constitue la pièce maîtresse du développement touristique de la MRC.

- **FAMM**

La mesure FAMM aura donné les moyens aux ambitions du CLD dans le cadre de son mandat d'accompagnement des entrepreneurs dans la diversification de leur entreprise.

- **PLAN D'ACTION VILLEROY**

Une municipalité dévitalisée qui a su s'organiser et s'assurer que sa communauté fasse partie de la solution à travers l'élaboration de son plan d'action. Un exemple à suivre en matière de planification de son développement.

## Bilan sectoriel

## Le chantier commerces et services

Les objectifs poursuivis étaient :

- Favoriser la diversification économique par l'augmentation des entreprises et des emplois dans le secteur tertiaire
- Favoriser le développement d'initiatives qui visent des projets dans le secteur tertiaire
- Accroître la concertation régionale dans le domaine du commerce et des services

Les axes d'intervention ont été :

- La réalisation et l'adoption d'un portrait du secteur tertiaire avec la collaboration de l'organisme Rue principale
- L'établissement d'un réseau « commerces et services » sur le territoire
- L'appui aux initiatives qui visent le développement de projets économiques dans le secteur tertiaire

<b><i>La finalité des axes d'intervention était :</i></b>	<b><i>Les résultats obtenus sont :</i></b>	<b><i>Les montants investis :</i></b>
Établir un portrait du secteur tertiaire dans la MRC	Conception du portrait : juillet 2010 à juin 2011	<b>27 000 \$ provenant du fonds FSTD</b>

	<p>Présentation du portrait devant une trentaine de participants le 5 juin 2011</p> <p>Présentation du portrait au CA du CLD le 4 mai 2011 ainsi qu'au conseil de la MRC le 15 avril 2011</p>	
Établir une liste de possibilités d'affaires	Présentation, dans le portrait, d'occasions d'affaires considérant l'analyse de l'offre et de la demande	
Un comité stratégique actif	<p>Formation d'un comité stratégique commerces et services en juin 2009, formé d'une dizaine de participants, afin de faire le lien avec le CA du CLD</p> <p>Tenue de huit rencontres du comité stratégique</p> <p>Intégration d'un siège commerces et services au CA du CLD</p> <p>Embauche d'un agent de développement économique ayant pour mandat de soutenir le commerce et les services</p> <p>Adoption d'un plan d'action commerces et services au CA du CLD le 30 janvier 2012</p>	
Concevoir des incitatifs pour favoriser l'émergence de projets économiques dans le secteur tertiaire, y compris la constitution d'un fonds de prédémarrage	<p>Adaptation de l'offre de services du CLD pour répondre aux besoins des clients du secteur tertiaire</p> <p>Organisation de deux séances d'information destinées aux entrepreneurs du secteur tertiaire, soit une sur la vente et l'autre sur les réseaux sociaux</p>	

	<p>Démarrage de 10 nouvelles entreprises dans le secteur commerces et services entre 2008 et 2010</p> <p>Pas de création de fonds de prédémarrage en raison du manque de partenaires et de la difficulté à trouver du financement</p>	
--	---	--

Le chantier « commerces et services » a bénéficié d'un investissement de 27 000 \$ provenant du FSTD entre juin 2008 et le 31 décembre 2011. Ce montant exclut les sommes investies par les clients dans le secteur des commerces et services, soit plus de 14 millions de dollars durant la période de référence, ce qui représente une augmentation de 167 % entre 2008 et 2010. Entre juin 2008 et décembre 2011, le CLD a contribué à créer plus de 160 emplois et au maintien de 673 autres. Les emplois créés par les clients du CLD ont également augmenté de 51 % entre 2008 et 2010 (+27) et les emplois maintenus ont aussi augmenté de 45 % (+ 75) durant la même période.

## Bilan sectoriel

# Le chantier aménagement et développement de la zone agricole

Les objectifs poursuivis étaient :

- Favoriser la diversification agricole sur le territoire de la MRC de L'Érable
- Mettre en valeur les potentiels de la zone agricole
- Accroître l'occupation du territoire de la zone agricole de la MRC

Les axes d'intervention ont été :

- L'analyse des potentiels de mise en valeur de la zone agricole
- La réalisation d'une stratégie de développement et de mise en valeur de la zone agricole
- Le développement de projets agricoles et forestiers dans les créneaux porteurs

<b><i>La finalité des axes d'intervention était :</i></b>	<b><i>Les résultats obtenus sont :</i></b>	<b><i>Montants investis :</i></b>
Caractériser la zone agricole afin d'améliorer le niveau de connaissance en regard des potentiels et des contraintes de mise en valeur	<p>Un portrait et un diagnostic (forces/faiblesses/opportunités/menaces/défis) de la zone agricole et de l'agriculture ont été réalisés.</p> <p>La MRC est sur le point de pousser plus loin l'analyse des potentiels des sols pour le développement de projets agricoles par l'embauche de l'Agence de géomatique.</p>	<b>50 000 \$ provenant du FSTD</b>
Adopter et mettre en œuvre un plan de développement de la zone agricole	<p>La MRC a adopté son PDZA en septembre 2011.</p> <p>Un comité de pilotage a été mis sur pied pour travailler à l'élaboration du PDZA.</p> <p>Un forum d'échanges sur le PDZA a eu lieu en juin 2011, regroupant une cinquantaine de personnes.</p> <p>Une conseillère au développement agroalimentaire a été embauchée par le CLD en juin 2011 pour coordonner la mise en œuvre du PDZA.</p> <p>Une partie du PDZA a été intégrée au schéma d'aménagement révisé de la MRC.</p> <p>L'autre partie du PDZA a été intégrée au plan d'action du CLD de l'Érable.</p>	<p>55 000 \$ provenant des partenaires suivants :</p> <p><b>25 000 \$ FSTD</b> 30 000 \$ CLD</p>

	Le comité stratégique agroalimentaire voit au suivi et à la mise en œuvre de la partie « développement agroalimentaire » du PDZA.	
Élaborer une demande en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles	<p>Le volet 1 d'une demande à portée collective a été déposé à la CPTAQ à l'automne 2011.</p> <p>Le volet 2 de la demande sera déposé sous peu. Plusieurs rencontres entre la MRC et l'UPA ont eu lieu afin de dégager un consensus derrière les modalités de la demande de la MRC. Des outils de travail ont été élaborés en marge de la présentation de la demande (cheminement d'une demande de permis, règlement sur les usages conditionnels, critères d'analyse d'une demande, etc.).</p>	
Développer une stratégie de promotion et d'incitatifs pour l'installation de projets agricoles à temps partiel	À venir	
Développer une forme d'aide pour favoriser l'émergence de projets agrotouristiques	<p>Embauche d'une conseillère au développement agroalimentaire au CLD pour accompagner les promoteurs.</p> <p>Embauche d'un conseiller au développement de l'offre touristique au CLD pour accompagner les promoteurs.</p>	
Élaborer une stratégie de développement de l'industrie de la canneberge à partir des principes de développement durable afin de créer une image de marque des producteurs et de la MRC	Pas réalisé.	



Le chantier « aménagement et développement de la zone agricole » a bénéficié d'un investissement total de l'ordre de **105 000 \$** entre juin 2008 et le 31 décembre 2011. Le fonds FSTD y a contribué pour un montant de **75 000 \$** et le CLD pour **30 000 \$**. Des sommes sont prévues pour 2012 spécifiquement pour la caractérisation de la zone agricole et la mise en œuvre du PDZA.

Le fonds FAMM a également permis la réalisation de deux projets agricoles expérimentaux, soit dans les domaines du houblon et du pissenlit russe.

L'objectif de mobilisation recherché à travers la conduite du chantier « aménagement et développement de la zone agricole » a été atteint, notamment grâce aux efforts du CLD et de la MRC ainsi qu'avec l'effet levier généré par le fonds FSTD.

## Bilan sectoriel

### Le chantier manufacturier

Les objectifs poursuivis étaient :

- Consolider et diversifier la base manufacturière de la MRC de L'Érable
- Diversifier la production des entreprises pour tendre vers des créneaux plus porteurs
- Soutenir l'adoption de nouvelles technologies en entreprise
- Diminuer le degré de dépendance des sous-traitants

Les axes d'intervention ont été :

- La sensibilisation aux défis de l'entrepreneuriat manufacturier
- Le soutien technique et l'encadrement professionnel auprès des dirigeants d'entreprises
- La consolidation des entreprises manufacturières existantes
- Le démarrage de nouveaux projets manufacturiers ou de services manufacturiers
- Le développement de projets de modernisation technologique ou visant la création de nouvelles entreprises faisant appel aux technologies.

<b>La finalité des axes d'intervention était :</b>	<b>Les résultats obtenus sont :</b>	<b>Les montants investis :</b>
<p>Faire la promotion des principes de la diversification économique par l'entremise de conférences, de communiqués, d'activités de promotion</p> <p>Faire connaître les bons coups réalisés par certains entrepreneurs et mettre en valeur les activités des entreprises manufacturières de la MRC</p>	<p>La tournée terrain du commissaire industriel aura permis d'aller à la rencontre de soixante-dix entreprises manufacturières. Cette opération a permis au CLD de se constituer une formidable banque de données représentative des besoins des entrepreneurs. La tournée terrain a également permis de faire la promotion des stratégies de diversification pour le milieu et pour les entreprises.</p> <p>Une activité annuelle de réseautage dédiée au secteur manufacturier, soit Alliance Érable, a été tenue à deux reprises. L'activité, regroupant plus d'une cinquantaine d'entreprises à chaque édition, a pour but de souligner les bons coups des entreprises dans des catégories telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Développement de produit</li> <li>• Amélioration de la productivité</li> <li>• Développement de marché</li> </ul>	
<p>La tenue de formations destinées aux dirigeants d'entreprises concernant le développement et les stratégies d'affaires, le marketing stratégique, la gestion et la planification stratégique</p>	<p>Plusieurs formations été offertes, entre autres sur l'audit client, le cadenassage, gestionnaire de 1<sup>er</sup> niveau, coût de revient, équité salariale, marketing et vente. Plus d'une trentaine d'entreprises manufacturières ont participé à une ou plusieurs de ces formations.</p>	

<p>La production de diagnostics d'entreprises afin d'avoir un éclairage sur la situation de l'entreprise, la réalisation et la mise en œuvre de plans d'action visant à mettre en œuvre des stratégies d'entreprises, de l'accompagnement et du coaching de gestionnaire</p>	<p>Par l'entremise du FAMM, nous avons accompagné financièrement et techniquement plus de 18 entreprises afin de diversifier l'offre de services en termes de sous-traitance industrielle, de développer de nouveaux produits ou de financer des études permettant le développement de marché à l'exportation ou de valider le potentiel commercial de leurs produits.</p> <p>Le démarrage du programme « Défi Innovation » a également permis d'encadrer cinq entrepreneurs par la production d'un diagnostic cinq fonctions (le management, les ventes/marketing, les finances, la production et les ressources humaines), la mise en place d'un plan d'action et de l'accompagnement/coaching sur une période de 16 mois afin de s'assurer de la mise en place du plan d'action.</p> <p>Une cellule de mentorat a été mise sur pied. Elle comprend 11 mentors qui accompagnent plus de 15 mentorés sur le territoire de la MRC de L'Érable. La cellule est considérée aujourd'hui par la Fondation de l'entrepreneurship du Québec comme une des cellules les plus performantes, considérant la récente date de création.</p>	<p><b>462 280 \$ provenant du FAMM, ce qui a généré des investissements de 2 485 621 \$, la création de 26 emplois et le maintien de 267 autres emplois</b></p> <p>Montant investi par le CLD : 15 000 \$</p>
<p>Inciter les entreprises à revoir leur marché et leur production afin de les orienter vers des productions de niche.</p>	<p>Le FAMM a permis à certaines entreprises manufacturières d'étudier de nouveaux marchés et d'entamer un processus de développement de produits qui, par le fait même, leur ont permis de diversifier leur production et/ou leur offre de service.</p>	

<p>Développer des activités qui ont pour but d'aider les entrepreneurs à accroître la valeur de leur entreprise</p> <p>Mettre sur pied un réseau d'entreprises faisant de la sous-traitance afin de favoriser, par la collaboration, la diversification de leurs produits et de leur marché</p> <p>Mettre en place des initiatives qui encouragent le recours à l'innovation et l'utilisation optimale des programmes existants</p>	<p>Afin d'inciter les entreprises manufacturières sous-traitantes de capacité à entamer un processus de développement de produits dans l'objectif d'être moins vulnérables aux différents donneurs d'ordres, nous avons visité plusieurs firmes de design industriel afin de valider la possibilité de fabriquer différents produits ou même, d'acquérir certains brevets. Cet exercice a permis à certaines entreprises locales de connaître des occasions d'affaires dans des secteurs tels que l'éolien, les véhicules de transport ou la construction. La venue du FAMM, tel que mentionné précédemment, a donc permis de rendre à terme certains produits (exemple : cabine de quadriporteur de WES Industries) développés par nos entreprises locales.</p> <p>Après analyse et discussion avec le MDEIE sur la possibilité de créer un fonds soutenant l'innovation, nous nous sommes butés à la politique d'investissement du CLD qui malheureusement ne couvre pas les besoins en fonds de roulement. Nous avons donc abandonné le programme InovAction et opté, conjointement avec les quatre autres CLD du Centre-du-Québec, pour la mise en place d'une ressource permanente en mesure d'encadrer les intervenants économiques du Centre-du-Québec pour les projets d'innovation des entreprises manufacturières.</p>	
---	--	--

<p>Développer une offre pour soutenir les entreprises qui veulent accroître leur exportation au Canada, aux États-Unis et en Europe.</p>	<p>Un agent de développement international du Québec occupait un bureau de la Société de développement économique d'ORYON de LA ROCHE-SUR-YON en France. La ressource a représenté les entreprises centricaises pour faciliter le développement de nouveaux marchés et promouvoir leur potentiel régional auprès du milieu industriel français et des instances gouvernementales françaises. Le projet Antenne économique du Centre-du-Québec en France, auquel s'est associé le CLD de L'Érable, était financé par la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec et piloté par la Société de développement économique de Drummondville. Le projet a pris fin en novembre 2010.</p> <p>Un représentant du bureau commercial en Pologne était de passage dans la MRC de L'Érable en août 2010 pour présenter le contexte économique de la Pologne et le projet de développement du marché polonais et pour valider le potentiel d'affaires de certaines entreprises manufacturières du territoire.</p> <p>Quatre entreprises ont démontré un intérêt en rencontrant la personne-ressource. Le projet d'Agence commerciale polonaise pour les entreprises centricaises avait été présenté par la Corporation de développement économique des Bois-Francs et avait reçu le financement nécessaire de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec en 2008. Nous avons participé conjointement avec la CDEBF à la promotion du projet auprès des entreprises locales. Ce projet a également pris fin à l'automne 2010.</p>	<p>Montant investi par le CLD : 3 000 \$</p>
--	---	--

	<p>Le CLD de l'Érable a également pris part à une mission économique en Alberta en février 2009 afin de déceler les occasions d'affaire pour les différents projets entourant les sables bitumineux. À la demande de plusieurs entrepreneurs locaux, cette mission nous a permis de connaître les prérequis entourant les normes de certification, la logistique et naturellement, les occasions d'affaires.</p>	
<p>Mettre sur pied un système d'incubation virtuel à valeur ajoutée afin de susciter le démarrage de nouvelles entreprises</p> <p>Créer un fonds de prédémarrage de projets</p> <p>Appuyer les projets de démarrage d'entreprises qui s'appuient sur les besoins des manufacturiers de la MRC</p> <p>Établir une liste et une vigie de projets porteurs qui pourraient représenter des occasions d'affaires intéressantes compte tenu des besoins</p>	<p>Les projets d'incubateur virtuel et de fonds de prédémarrage ont été abandonnés à la suite de nombreuses démarches.</p> <p>Plus d'une trentaine d'entreprises ont bénéficié de l'encadrement technique et financier pendant la période couverte par le plan de diversification économique du CLD.</p> <p>L'implication du CLD sur les différents créneaux ACCORD du MDEIE, a également permis d'impliquer plusieurs entreprises manufacturières locales sur certains projets dans les domaines de la revalorisation des matières résiduelles, du transport terrestre et du meuble et bois ouvré, provoquant ainsi l'effet de grappe sur le territoire de la MRC de L'Érable et des quatre autres MRC du Centre-du-Québec.</p>	

<p>Miser sur le développement d'occasions d'affaires dans les secteurs des technologies, de l'environnement et de la canneberge afin d'accroître l'effet « grappe » sur le territoire</p>		
<p>Promouvoir le recours aux crédits d'impôt sur les nouvelles technologies offerts par le gouvernement</p> <p>Financer des études d'opportunités et d'acquisition de nouvelles technologies et créer un réseau « Technologie » qui agira à titre de référence, de ressource en mentorat, d'expertise et de mécanisme de suivi pour soutenir les entrepreneurs qui veulent investir.</p>	<p>Les efforts déployés auprès des entreprises manufacturières afin de moderniser leurs équipements de production et diversifier l'offre de services locale en termes de sous-traitance a porté fruit. La tenue de formations et de séances de coaching, la tournée terrain ainsi que l'appui du FAMM ont eu un impact significatif sur le milieu manufacturier et sur sa capacité à faire face aux changements et aux défis manufacturiers nord-américains.</p>	

Le chantier « manufacturier » a bénéficié d'un investissement de 462 280 \$ provenant du FAMM entre juin 2008 et le 31 décembre 2011. Ce montant a permis de générer des investissements de l'ordre de 2 485 621 \$, la création de 26 emplois et le maintien de 267 autres emplois (1 \$ investi par le FAMM = 5 \$ investis par les entrepreneurs).

En surplus des sommes générées par le FAMM, le CLD investissait durant cette période, avec son FLI et son fonds de diversification économique, un montant de 3 461 414 \$ ce qui a généré des investissements de 19 492 935 \$ parmi les clients du CLD. Entre juin 2008 et décembre 2011, le CLD a contribué à créer, en surplus des emplois générés par le FAMM, plus de 160 emplois et à en maintenir 673 autres.

## Bilan sectoriel

### Le chantier tourisme et visibilité

Les objectifs poursuivis étaient :

- Implanter un attrait touristique majeur sur le territoire de la MRC
- Favoriser la mise en valeur des terres publiques intramunicipales dans un contexte global, c'est-à-dire sous la forme d'un parc régional éclaté
- Créer un carrefour d'accueil et un point de départ pour une visite sur le territoire du parc régional
- Accroître la visibilité et la notoriété de la MRC de L'Érable

Les axes d'intervention ont été :

- La création d'un parc régional éclaté et le développement de ses infrastructures
- Le réaménagement de la Sucrierie d'Antan et le développement de ses services
- La sensibilisation au rôle du parc régional et de la Sucrierie d'Antan pour l'ensemble des membres de l'industrie touristique et la recherche de partenaires au sein de l'industrie touristique

<i>La finalité des axes d'intervention était :</i>	<i>Les résultats obtenus sont :</i>	<i>Montants investis :</i>
Réaliser un plan d'aménagement du parc régional	Plan d'aménagement du parc régional déposé et adopté en mars 2009	10 000 \$ provenant de la MRC



Obtenir un statut de parc régional	Conclusion d'une entente générale pour l'exploitation du parc régional entre la MRC, le MRNF, le MAMROT et le MDDEP en mars 2010	
Créer un organisme gestionnaire	La MRC de L'Érable sera l'organisme gestionnaire. Le comité de gestion multiressources des lots publics intramunicipaux de la MRC deviendra le comité du Parc régional des Grandes-Coulées. Celui-ci agira à titre d'instance de coordination pour le développement du parc.	
Le développement des infrastructures du parc régional	<p>Embauche d'un coordonnateur du parc régional au printemps 2011</p> <p>Aménagement du secteur de la Forêt Ancienne, soit la construction de sentiers, de ponts et d'un stationnement, l'implantation de panneaux de signalisation et de tables, etc.</p> <p>Élaboration d'une image graphique du parc régional</p> <p>Construction d'un site internet</p> <p>Production d'un dépliant avec le tracé des sentiers</p>	<p>340 000 \$ provenant des partenaires suivants :</p> <p><b>170 000 \$ FSTD</b>  160 000 \$ MRC  10 000 \$ Volet 2</p>
Sucrerie d'Antan : poursuivre les analyses préalables et réaliser les travaux	<p>Élaboration du plan d'affaires pour le projet de la Sucrerie d'Antan et établissement des prévisions financières</p> <p>Lac-à-l'épaule entre les maires en avril 2010 pour la présentation du plan d'affaires et le positionnement de ceux-ci sur sa mise en œuvre (abandon du projet)</p>	10 000 \$ provenant du CLD

	Formation d'un comité afin d'élaborer une nouvelle stratégie de développement touristique qui répond aux attentes du plan de diversification et qui remplace le projet de la Sucrierie d'Antan	
Implanter un attrait touristique majeur sur le territoire de la MRC et créer un carrefour d'accueil et un point de départ pour une visite sur le territoire du parc régional	Adoption par la MRC, au printemps 2011, du plan de développement touristique de la MRC lequel inclut la location du Carrefour de L'Érable comme site d'accueil des touristes et porte d'entrée du parc régional  Le plan touristique s'appuie sur quatre axes d'intervention soit : le développement de l'offre, la commercialisation, la visibilité et la promotion, l'accueil et l'information et les ressources humaines. La MRC mise sur l'organisation et la mobilisation du milieu touristique pour jouer le rôle de locomotive au lieu de s'en remettre à un seul attrait majeur.  Début des opérations au carrefour en janvier 2012	Montant à venir en 2012  Le plan sera soutenu par un investissement de plus de 1,8 million de dollars sur 5 ans provenant de plusieurs partenaires (CRÉCQ, ATR, MRC, CLD, etc.)
Développer un plan de commercialisation en incluant une thématique, une image, des outils promotionnels, des forfaits ayant comme point central le parc régional et créer des liens avec les autres attraits du territoire	Le CLD de l'Érable a développé un plan partenaire afin de réunir les attraits et les intervenants touristiques dans une stratégie de commercialisation.  Des circuits touristiques sont en cours de préparation afin de développer des partenariats de mise en marché.	Montant à venir en 2012

	Le Carrefour de L'Érable est au centre de la stratégie de partenariat et de développement touristique de la MRC.	
Accroître la visibilité et la notoriété de la MRC de L'Érable	<p>La MRC a mis sur pied un vaste projet de positionnement de la région en incluant une nouvelle image et la mise en ligne d'un portail web, le 15 septembre 2011, alors que plus d'une centaine de personnes étaient présentes au lancement.</p> <p>Une ressource à temps plein est dédiée à la coordination du positionnement pour une période de trois ans.</p> <p>Le mandat principal de la ressource est de faire connaître le positionnement aux acteurs du milieu afin qu'ils se l'approprient.</p> <p>La MRC a également soutenu le développement du Musée du Bronze d'Inverness par la réalisation d'un plan de développement, l'embauche d'une chargée de projet et la mise en place de plusieurs partenariats. Le Musée du Bronze est un produit d'appel qui contribue à la notoriété de la région.</p> <p>Une conférence sur les impacts de la baisse démographique a été organisée à l'intention des maires au printemps 2010.</p>	<p>337 000 \$ provenant des partenaires suivants :</p> <p><b>75 000 \$ FSTD</b>  <b>50 000 \$ FAMM</b>  40 000 \$ MRC  41 000 \$ CLD  6 000 \$ CJÉ  23 000 \$ Attraction Érable  55 000 \$ Pacte rural  47 000 \$ Autres</p> <p>345 000 \$ provenant des partenaires suivants :</p> <p><b>25 000 \$ FSTD</b>  <b>25 000 \$ FAMM</b>  85 000 \$ MRC  20 000 \$ Inverness  60 000 \$ CLD  80 000 \$ Ministère  50 000 \$ CRÉCQ</p> <p><b>2 821 \$ FSTD</b></p>

Le chantier « tourisme et visibilité » a bénéficié d'un investissement total de l'ordre de **1 044 821 \$** entre juin 2008 et le 31 décembre 2011. Le FSTD y a contribué pour un montant de **272 821 \$**, le FAMM pour **75 000 \$**, la MRC pour **295 000 \$**, le CLD pour **111 000 \$** et les autres partenaires pour une somme globale de **292 000 \$**. Des sommes importantes sont prévues pour 2012, spécifiquement pour la mise en œuvre du plan touristique.

C'est dans le secteur « tourisme et visibilité » que le FSTD aura eu l'impact le plus déterminant. Le fonds a permis de structurer l'action du CLD et de générer un effet levier fort intéressant (1 \$ investi par le fonds = 4 \$ investis par les partenaires).

### **Soutien à la municipalité de Villeroy**

La municipalité de Villeroy, par l'entremise de la Coopérative de solidarité et de développement local de Villeroy, a bénéficié du soutien du MAMROT et du CLD pour la réalisation de son processus de réflexion et de planification. Elle a par la suite embauché un chargé de projet en vue de doter le territoire d'un plan d'action. Dans le cadre de l'analyse de la faisabilité de certains projets contenus au plan d'action, la municipalité a également engagé des frais d'expertise, plus précisément pour le réaménagement de l'ancien presbytère. Une somme de **75 000 \$ du FSTD** a été consacrée à l'élaboration du plan d'action, à l'embauche du chargé de projet et au recours à des experts comme un ingénieur et un architecte.

Par la suite, la coopérative a décidé de réaménager l'ancien presbytère pour y installer une table champêtre et un gîte, par l'entremise d'un bail de location avec un promoteur privé. La coopérative a reçu un montant de **100 000 \$ provenant du FSTD** pour les travaux de réfection du bâtiment.

Finalement, la municipalité s'est vue octroyer un montant de **6 500 \$ du FSTD** pour l'installation d'un panneau promotionnel aux abords de l'autoroute ou d'une des principales sorties de celle-ci, le tout en partenariat avec la MRC.

## La suite du plan de diversification et de développement économique

### PLAN DE DIVERSIFICATION VS PLAN STRATÉGIQUE DU CLD

La grande majorité des actions ayant été mises en chantier, il y aurait lieu de procéder à un réexamen des différentes priorités et d'évaluer la possibilité d'intégrer de nouveaux objectifs de développement.

La refonte du plan de diversification pourrait être intégrée à la réalisation de la planification stratégique du CLD, laquelle mènera à l'adoption d'un nouveau plan d'action. L'intégration du plan de diversification et de la planification stratégique du CLD permettra d'aller encore plus loin dans la poursuite des objectifs d'harmonisation des actions visant le développement et la diversification du territoire. Cette façon de faire assurera aussi une pérennité des choix et des stratégies de diversification identifiés grâce à la stratégie de soutien des territoires en difficulté.

### LES PROCHAINS AXES D'INTERVENTION

Étant donné que la première version du plan de diversification a donné lieu à la mise en place de chantiers de travail majeurs, c'est sous le signe de la continuité que les prochains axes d'intervention seront déterminés pour les prochaines années. Par contre, l'exercice permettra, sur la base de l'historique vécu, de venir préciser davantage les résultats attendus en fonction des différents choix exprimés dans la prochaine planification. D'ailleurs, l'enjeu de la détermination des résultats fait partie des principales préoccupations du CLD dans le cadre de sa planification stratégique.

### MISE A JOUR DU PLAN D'ACTION DE VILLEROY

L'occasion est également toute désignée pour revisiter la planification de Villeroy et revoir les différents choix qui avaient été déterminés par le milieu. Le CLD et le MAMROT pourrait apporter un soutien pour la tenue de cette activité.

## UTILISATION DES BUDGETS RÉSIDUEL

Au 31 décembre 2011, les budgets résiduels du FSTD étaient répartis de la façon suivante :

- 85 000 \$ dans le budget régional et réservé au PDZA (50 000 \$), à l'intranet des entreprises (10 000 \$) et 25 000 \$ pour soutenir Laurierville;
- 41 679 \$ sont disponibles dans le budget régional
- 90 000 \$ sont disponibles pour appuyer les projets de Villeroy.

Les montants accordés au départ étaient de 521 500 \$ pour la MRC de L'Érable et de 271 500 \$ pour Villeroy.

Au-delà des montants déjà réservés, quelques projets pourraient requérir l'appui du FSTD au cours de la prochaine période afin de contribuer à leurs réalisations. En voici quelques exemples :

- Appui à la réalisation de la planification stratégique du CLD;
- Soutien à la municipalité de Laurierville pour la mise en place d'une coopérative et la construction d'un poste à essence;
- La suite du projet de positionnement à la fin de la période de 3 ans;
- La mise en œuvre du plan de développement touristique de la MRC;
- La mise à jour et la mise en œuvre du plan d'action de Villeroy.

## ÉCHÉANCIER

Si la révision du plan de diversification est jumelée à l'élaboration de la planification stratégique, le comité de pilotage peut envisager pouvoir recevoir une proposition de plan d'action vers la fin septembre 2012.